

Mobilisation pour la préservation des Amphibiens et la Restauration de leur EcoSystème

Territoire concerné

Mare privée située sur la commune de Cour-Cheverny, Loir-et-Cher (41), dans le lieu-dit de la Gaudinière. Elle est dans un environnement agricole et forestier à l'Est de la commune. Sa superficie est d'environ 3000 m².

Inventaires et restauration de la mare

Année 2024 – chantiers participatif et mécanique

Contexte environnemental de la mare



Sur la commune de Cour-Cheverny le réseau de points d'eau permet d'avoir des distances de déplacement compatibles avec les distances moyennes parcourues par un triton. Il y a également des éléments barrière (routes très fréquentées, urbain, etc). Au niveau du réseau de points d'eau autour de la mare, plusieurs points d'eau sont présents tout autour de la mare, le plus près se situe à 150 m. Il s'agit cependant d'étangs de pêche et de mare de jardins. Leur gestion avec la présence de poissons ou d'autres paramètres peuvent réduire la capacité d'accueil des amphibiens. Elle relie les autres points d'eau. Au nord-ouest de la mare c'est le bourg. L'observation de triton lors de la première visite prouve sa capacité d'accueil pour les amphibiens

Résultats d'inventaires



Amphibiens : 2 espèces présentes sur cette mare. Il s'agit de la Grenouille verte et de la Salamandre tachetée.



Odonates : 8 espèces observées, ce qui montre que la mare à un potentiel d'accueil intéressant.



Flore : 21 espèces observées. Aucune espèce menacée. Au contraire, une plante est inscrite sur la liste des plantes exotiques envahissantes, il s'agit de la Lentille d'eau. En termes de recouvrement c'est *Thypha latifolia* qui est la plus présente puisqu'ayant colonisé toute la mare, les autres espèces sont observées en bordure.

Fonctionnalités actuelles et facteurs d'influence

La mare est d'origine anthropique et alimentée en eau de pluie. Le terrain est légèrement en pente, ce qui permet de récolter l'eau de ruissellement du terrain.

La mare rend ou pourrait rendre plusieurs services :

- Service de filtration et d'épuration des eaux.
- Service de collecte des eaux pluviales alentour
- Service de support à la biodiversité : d'ores et déjà pour les quelques espèces d'amphibiens et de plantes. Grâce à l'arrachage d'une majorité des pieds de *Thypha latifolia* de l'espace sera libéré sur la mare, permettant le développement d'une biodiversité herbacée et faunistique (amphibiens, insectes) plus importante.
- Rôle d'atténuation des effets du changement climatique
- Rôle pédagogique et d'éducation à l'environnement : après restauration, la mare pourra servir de support de sensibilisation auprès des connaissances des propriétaires sur le fonctionnement des mares.
- Service récréatif : après restauration, ce site constituera un élément « ornemental/paysage » supplémentaire.
- Etc.

Travaux réalisés

- Débroussaillage et arrachage des pieds de *Typha latifolia* (novembre 2024)
- Reprofilage des berges et agrandissement (décembre 2024)



La mare avant travaux (à gauche) et après travaux (à droite) lors du chantier participatif
© Sologne Nature Environnement

Nombre de participants au chantier : 5



La mare après reprofilage des berges et agrandissement
© Sologne Nature Environnement

Avec le soutien de



Pour en savoir plus

Association Sologne Nature
Environnement
Parc de Beauvais – 23 route de
Selles-sur-Cher
41200 Romorantin-Lanthenay

Pauline Ledu
[pauline.ledu@solog
ne-nature.org](mailto:pauline.ledu@solog
ne-nature.org)
02.54.76.27.18